



PAROISSE NOTRE-DAME DE BOULOGNE

Information Paroissiale, 19 avril 2015

3^{ème} dimanche de Pâques

Ac 3,13-19 ; Ps 4 ; 1 Jn 2,1-5 ; Lc 24,35-48

Le bien commun de la liberté religieuse

Après une Semaine Sainte riche en rebondissements, nous retrouvons les apôtres cloîtrés dans le cénacle par peur des chefs du peuple. Jésus, qui va leur apparaître plusieurs fois pendant quarante jours, essaye de les rassurer et leur donne une mission : « allez dans le monde entier, proclamer l'Evangile à toute la création » (Mc 16,15). La première lecture des dimanches du temps pascal nous relate ces premières missions qui se heurtent à l'autorité religieuse de l'époque : « nous vous avons formellement interdit d'enseigner au nom de celui-là » (Ac 5, 28). Pierre prend la parole et répond simplement : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ». Les Apôtres sont-ils des révolutionnaires, des agitateurs publics ? Pierre n'aurait-il pas retenu la leçon du jardin des oliviers ?

Pour comprendre cette réponse de Pierre, il faut reprendre l'enseignement des Evangiles. A l'heure de son jugement, Jésus rappelle à Pilate qu' « il n'aurait aucun pouvoir s'il ne lui avait été donné d'en haut » (Jn 19,11) tout en acceptant sa condamnation injuste. A des soldats qui l'interrogent sur ce qu'ils doivent faire, Jean-Baptiste répond : « ne molestez personne, n'extorquez rien et contentez-vous de votre solde » (Lc 3, 14). Dans la lettre aux Romains, St Paul énonce ce même principe : « que tout homme soit soumis aux autorités qui exercent le pouvoir, car il n'y a d'autorité que par Dieu et celles qui existent sont établies par Lui. Ainsi, celui qui s'oppose à l'autorité se rebelle contre l'ordre voulu par Dieu, et les rebelles attireront la condamnation sur eux-mêmes » (Rm, 13, 1-2).

Replacer dans ce contexte global de l'enseignement de Jésus, la réponse de Pierre, devant le conseil suprême et les Apôtres qui sont également interrogés, prend tout son sens ; il ne s'agit pas d'un appel à la révolte, mais d'un appel à la conscience. Le catéchisme de l'Eglise catholique nous l'explique bien : « L'autorité ne s'exerce légitimement que si elle recherche le bien commun du groupe considéré et si, pour l'atteindre, elle emploie des moyens moralement licites. S'il arrive aux dirigeants d'édicter des lois injustes ou de prendre des mesures contraires à l'ordre moral, ces dispositions ne sauraient obliger les consciences. En pareil cas, l'autorité cesse d'être elle-même et dégénère en oppression » (CEC n° 1903). Pour Pierre, il n'est pas possible de se taire, de ne pas remplir la mission confiée par le Christ lui-même. L'ordre donné par les autorités ne recherchait pas le bien commun mais relevait d'une tentative d'intimidation. On sait qu'il dégénèrera en oppression avec des persécutions.

Le chrétien doit avoir, en tout temps, le courage de cette liberté de conscience face à l'autorité, non pas pour défendre ses intérêts particuliers, mais le bien commun, c'est-à-dire « l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres d'atteindre leur perfection, d'une façon totale et plus aisée » (CEC n° 1906). Il comporte trois éléments essentiels : le respect de la personne en tant que telle ; Il demande le bien-être social et le développement du groupe lui-même ; Il implique enfin la paix, c'est-à-dire la durée et la sécurité de l'ordre juste.

Aujourd'hui, des chrétiens sentent, comme saint Pierre, un appel de leur conscience à obéir à Dieu, même dans l'adversité ou les persécutions, pour défendre le bien commun de la liberté de pratiquer leur religion. Prions pour eux.

Père Henri

Cette semaine à la paroisse...

L 20 20h30 Chorale (Verdun)

M 21 14h30 Chapelet (église)

Me 22

J 23

V 24

S 25

D 26 2^{ème} quête pour les vocations

Prochaines dates à retenir...

5 mai Pique-nique après la Messe (parvis)

7 mai Concert jeunes-pro (église)

12 mai « Mardi-Grâces » (église)

*« Seigneur, mon Dieu, donne
à mon cœur de Te désirer,
en Te désirant, de Te chercher,
en Te cherchant, de Te trouver,
en Te trouvant, de T'aimer,
et en T'aimant,
de racheter mes fautes,
et une fois rachetées,
de ne plus les commettre.
Toi qui es mon Créateur,
déracine de mon âme la
rancœur, pour y répandre la
douceur d'esprit.
Donne-moi, Père très bon,
une foi solide,
une espérance assurée
et une charité sans faille.
Ô Dieu de miséricorde, je Te le
demande par Ton Fils bien-aimé,
donne-moi de vivre la
miséricorde, l'application à la
piété, la compassion avec les
affligés et le partage avec les
pauvres. Amen. »*

St Anselme de Cantorbery

fête le 21 avril

Pour les demandes de baptêmes, de mariage ou des Messes, renseignez-vous auprès de l'accueil à l'église...

2 rue de l'Eglise
tél. : 01 46 05 15 06

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 15h30 à 18h30

samedi
de 9h00 à 13h00

Pour tout autre renseignement, adressez-vous auprès du secrétariat paroissial...

2 rue de Verdun
tél. : 01 46 99 99 20
fax : 01 46 99 99 26

de lundi à vendredi
le samedi matin
(fermé le lundi matin)

nd.boulogne@laposte.net

www.notre-dame-de-boulogne.fr

« Table du Curé »

Si vous êtes libre et seul(e) à déjeuner **ce dimanche 19 avril 2015** alors, rejoignez-nous avec le Père Richard et le père Henri au 2bis, rue de Verdun pour participer à une tablée ouverte et conviviale en partageant un repas joyeusement improvisé "tiré du sac".

Apéro à partir de 12h45.

Bravo aux enfants du KT

La Fondation Raoul Follereau remercie chaleureusement les paroissiens qui se sont généreusement impliqués dans la préparation et l'achat des gâteaux à la sortie des dernières messes.

La recette, 1 486€, permettra de prendre en charge (alimentation, soins et scolarisation) 37 enfants des bidonvilles de Manille pendant un an.

Mieux connaître la Foi

Peut-être avez-vous le désir de mieux connaître et comprendre votre foi ? Ou celui de pouvoir mieux rendre compte de ce que vous croyez ? Depuis plus de 40 ans le Centre pour l'Intelligence de la Foi (CIF) propose à Paris 7^{ème}, place Saint Thomas d'Aquin, un excellent parcours de formation en deux ans :

- des cours, à raison de 2 h par semaine l'après-midi ou en soirée, qui permettent d'aborder les grands champs de la foi chrétienne ;
- et un groupe d'échange par mois, autour d'un texte d'un théologien contemporain et avec un accompagnateur, qui permet les questions, les discussions et de faire le lien avec sa propre expérience.

Les forces du CIF : la cohérence du parcours, la grande qualité des enseignants, la diversité des participants (âges, motivations, situations de vie), la flexibilité des horaires (le cours de l'après-midi est répété le soir) et la rencontre mensuelle de groupe.

Des dépliants sont à votre disposition dans l'Eglise.

Journée Mondiale des Vocations

Une deuxième quête sera effectuée à la sortie des Messes du week-end prochain en faveur de la promotion des vocations à la prêtrise et à la vie consacrée.

Obsèques

Portons tout particulièrement dans nos prières les membres de notre communauté qui nous ont quittés cette semaine :

Nicole SCWARCZ, née Leroux
Bernard TORCK

En route pour les JMJ 2016 !

Mardi soir 12 mai 2015, tous les jeunes du diocèse intéressés par les JMJ de Cracovie (17 juillet au 1^{er} août 2016) sont invités à une première soirée d'information à Notre-Dame de Pentecôte (parvis de La Défense) de 20h30 à 21h30. Venez nombreux pour diffuser l'information autour de vous et commencer la préparation de ce grand événement dans notre paroisse !

Pas trop loin d'ici...

1/ Mercredi 6 mai 2015 de 15h00 à 17h00

Rencontre pour les grands-parents : "Quand nos enfants divorcent, comment maintenir les liens entre les générations ?" A la Maison Saint-François-de-Sales, 1, parvis Jean-Paul II à Boulogne-Billancourt.

Renseignements : 01 47 61 13 80 ou maisonsdesfamilles@maisonsaintfrancoisdesales92.fr

Concert Jeunes professionnels

Le groupe de jeunes professionnels de la paroisse vous donne RDV à **21h00 le jeudi 7 mai 2015** à l'église pour un concert donné par le Trio Meigma.

Ces 3 musiciens lauréats du Conservatoire National Supérieur de Paris et du Conservatoire Royal de Bruxelles ont pour objectif de mettre en valeur le répertoire rare et original de l'alliage flûte violon et orgue.

Participation libre à l'issue de ce concert dont une partie sera destinée au groupe des Jeunes de la paroisse.

Idée pour l'Ascension

Trois jours de partage, de rencontres, d'enseignements, d'ateliers pratiques et de prière pour se former à la doctrine sociale de l'Eglise et mettre en cohérence foi et engagements au quotidien. **Du 14 au 17 mai 2015** à Paray-le-Monial. Pour plus d'info allez sur www.zachee.com ou contacter Benoît Arthuis 06 43 68 71 44.

Evangile de dimanche prochain

Jean 10, 11-18

« Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ».

Mariage

Nous souhaitons bonne route à Jacques AKAKI et Christelle EDY qui se sont mariés à l'église samedi.

Saint de la semaine

St Anselme de Cantorbery (+1109)

Originaire du Val d'Aoste, il veut se faire moine alors qu'il a 15 ans. Mais son adolescence le fait changer d'avis : la vie mondaine lui semble plus amusante. A la mort de sa mère, il quitte son père dont le caractère était invivable et gagne la France "à la recherche du plaisir". Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre en même temps ses études. Et c'est ainsi qu'à 27 ans sa vocation de jeunesse se réveillera à l'abbaye du Bec en Normandie où il était venu simplement pour étudier, attiré par la renommée de cette école dirigée par Lanfranc. A peine moine profès, le voilà choisi comme prieur. Sa douceur gagnera vite les cœurs. Il est élu abbé et mènera de front cette charge et une intense réflexion théologique : selon lui, puisque Dieu est le créateur de la raison, celle-ci, loin de contredire les vérités de la foi, doit pouvoir en rendre compte. A cette époque, des relations étroites existaient entre l'abbaye du Bec et les monastères anglais proches de Cantorbery. En 1093, lors d'une visite de ces monastères, saint Anselme se retrouve élu évêque de Cantorbery. Son attachement à l'indépendance de l'Eglise contre les prétentions des rois d'Angleterre lui vaudra plusieurs exils. Il aspire à retrouver la paix du cloître, mais le pape ne l'autorise pas à quitter sa charge. C'est donc au milieu des tracasseries occasionnées par sa réforme de l'Eglise d'Angleterre qu'il mène à bien l'œuvre théologique qu'était la sienne.

fête le 21 avril

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Horaire des Messes :	19h00	12h15	12h15	12h15	9h30	9h30 18h30	10h00 11h15 18h30
Confessions :		16h30-18h30			16h30-18h30	10h00-11h30	
Permanence de prêtre :		16h30-18h30			16h30-18h30		